

## Eaubonne : depuis les inondations, le ru est placé sous haute surveillance



Archives. Une trentaine de pavillons ont été inondés à cause du débordement du ru qui traverse la commune, suite aux pluies et aux orages de 2016. LPT.C.

La crue du cours d'eau avait provoqué des dégâts dans une trentaine de maisons en mai 2016. Un dispositif spécial a été mis en place depuis et a été présenté aux riverains.

L'épisode a été « traumatisant », selon les termes d'Amparo Martaud, directrice Générale du SIARE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région d'Enghien-les-Bains). Le 31 mai 2016, après plusieurs jours de pluie, le ru de Montlignon, aussi appelé ru de Corbon, sortait de son lit pour inonder une trentaine de maisons.

« Dès lors qu'il commence à pleuvoir sur une longue période, il y a un certain nombre d'inquiétudes », souffle Grégoire Dublineau, le maire (LR) d'Eaubonne. Celui-ci accueillait ce lundi une réunion publique sur l'entretien et la gestion de ce cours d'eau de 12 km qui prend sa source dans la forêt de Montmorency, et se jette dans le lac d'Enghien. Un élément jusqu'ici méconnu. « En réalité, personne ne connaissait son fonctionnement », glisse Amparo Martaud, qui estime que les inondations de 2016 ont entraîné « une vraie prise de conscience du risque ».

Première incidence : les villes traversées par le ru ont transféré la compétence au Siare, au 1er janvier 2017. « L'accident a été un révélateur et un électrochoc pour tous, explique Jean-Pierre Enjalbert, président du Siare. Nous avons noté un amoncellement des compétences. » Désormais aux commandes pour la gestion du ru, l'organisme a dans un premier temps effectué un diagnostic. Une enquête parcellaire a ainsi permis de voir que le ru traversait les terres de 250 propriétaires (dont 85 à Eaubonne). Celui-ci passe sous 25 ouvrages, et l'un des objectifs du Siare est de « créer une gestion de l'ensemble des ouvrages », selon Morgane Barbier, ingénieure du syndicat. L'organisme a également effectué une campagne de mesure sur les débits et les niveaux, à différents endroits.

Des données qui ont permis d'élaborer un programme d'entretien pluriannuel qui débute cette année, pour une durée de cinq ans. Un dispositif dont le coût est estimé à 200 000 €, et qui prévoit par exemple l'élagage et l'abattage sur les berges, l'enlèvement des embâcles gênants et des déchets, ou encore le traitement des espèces exotiques envahissantes (comme la renouée du Japon).

L'organisme, qui a par ailleurs déposé auprès de la préfecture une demande de Déclaration d'Intérêt Général (pour permettre d'engager des fonds publics sur des terrains privés, et d'accéder aux parcelles privées), va également mettre en œuvre un système alerte inondation, avec notamment une page d'alerte sur son site Internet, indiquant le niveau des bassins et le pic d'intensité prévu. Celui-ci sera opérationnel dans quelques semaines. À long terme, le Siare prévoit également d'importants travaux d'aménagement.